



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2001/115  
29 novembre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-septième session  
Point 20 de l'ordre du jour provisoire

RATIONALISATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Lettre datée du 10 juillet 2000, adressée au Président de la Commission  
des droits de l'homme par le Représentant permanent des Pays-Bas  
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le rapport intitulé "The functioning of the United Nations Commission on Human Rights" (Fonctionnement de la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies), rédigé par le Conseil consultatif des affaires internationales des Pays-Bas (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe\* comme document de la Commission des droits de l'homme, au titre du point intitulé "Rationalisation des travaux de la Commission".

L'Ambassadeur  
Représentant permanent  
(*signé*) Hans J. **Heinemann**

---

\* L'annexe est reproduite telle quelle, en anglais seulement.